Déclaration relative à la protection des données concernant le traitement des données à caractère personnel dans le cadre des podcasts de l'OEB

Pour l'Office européen des brevets (OEB), la protection de votre vie privée est de la plus haute importance. Nous nous engageons à protéger vos données à caractère personnel et à veiller au respect des droits des personnes concernées lorsque nous accomplissons nos tâches et fournissons nos services. Toutes les données à caractère personnel qui vous identifient directement ou indirectement seront traitées de manière licite, loyale et avec toutes les précautions nécessaires.

Les opérations de traitement décrites ci-après sont régies par le règlement relatif à la protection des données de l'OEB (RRPD).

Les informations contenues dans la présente déclaration sont fournies en vertu des articles 16 et 17 RRPD.

La présente déclaration relative à la protection des données explique la manière dont la Direction principale Communication collecte et traite vos données pour la création et la promotion du podcast de l'OEB, ainsi que pour la collecte de données statistiques.

Le podcast de l'OEB vise à offrir différentes perspectives sur la technologie et l'inventivité à travers des entretiens avec des experts, des examinateurs de brevets, des inventeurs ou des spécialistes de la commercialisation des inventions. L'OEB collecte et traite des données à caractère personnel des personnes qui assurent l'animation et de celles qui sont invitées dans le but d'enregistrer et de créer le podcast. Les enregistrements et autres données à caractère personnel, telles que les noms et les photos personnelles, sont diffusés auprès du grand public par le biais de différentes plateformes de podcasts et des canaux internes et externes de l'OEB. Les données à caractère personnel sont supprimées conformément aux durées de conservation indiquées ci-dessous. La durée de conservation dépend du type de données.

Veuillez noter que lorsque vous écoutez le podcast sur le site Internet de l'OEB ou tout autre site tiers, il se peut que vos données soient collectées et traitées, non seulement conformément à la présente déclaration relative à la protection des données, mais également conformément aux politiques de confidentialité des tiers. Cela est particulièrement le cas si vous écoutez notre podcast sur une plateforme de podcasts externe.

1. Quelles sont la nature et la finalité de l'opération de traitement ?

La présente déclaration concerne le traitement de données à caractère personnel recueillies par l'OEB, et en particulier par sa Direction principale Communication ("DP Communication"), en lien avec la production, la diffusion et la promotion du podcast de l'OEB, qui offre différentes perspectives sur la technologie à travers des entretiens avec des experts, des examinateurs de brevets, des inventeurs et d'autres spécialistes.

La présente déclaration relative à la protection des données explique la manière dont l'OEB enregistre et monte des épisodes de podcasts, publie et diffuse ces épisodes sur le site Internet de l'OEB et sur des plateformes de podcasts externes, assure la promotion du podcast et d'épisodes en particulier via des canaux de communication internes et externes (notamment les réseaux sociaux et, le cas échéant, des canaux tiers), et produit des statistiques anonymes qui l'aideront à améliorer la qualité et la visibilité du podcast.
Les données à caractère personnel sont traitées aux fins suivantes :

- L'organisation et la création du script et de l'enregistrement de chaque épisode de podcast entre la personne chargée de l'animation et celle invitée, par exemple un inventeur, un conseil en brevets ou un examinateur de brevets.
- Le paiement des factures, le cas échéant.
- La diffusion du podcast sur le site Internet de l'OEB et les plateformes de podcasts énumérées au point 2.
- La promotion de chaque épisode de podcast, et du podcast de l'OEB de manière générale, par le biais de canaux internes et externes de l'OEB, comme l'Intranet, le site Internet de l'OEB et les réseaux sociaux de l'OEB, ainsi que des plateformes de podcasts tierces. De plus, il se peut que la promotion d'un épisode du podcast de l'OEB soit assurée par d'autres organismes lorsque, par exemple, l'invité travaille dans une entreprise qui souhaite également faire la promotion de cet entretien via ses propres canaux.
- La création et l'analyse de données statistiques agrégées, qui permettront d'améliorer la qualité et la visibilité du podcast.

Le traitement de vos données n'est pas censé servir à une prise de décision automatisée, notamment au profilage.

L'activité de traitement peut utiliser l'intelligence artificielle (IA) dans ses applications et pour la création de contenus. Plus précisément, l'OEB peut utiliser des systèmes et des outils basés sur l'IA, tels que, sans s'y limiter, Copilot et Adobe FireFly, pour la génération de contenu ainsi que pour aider la création de textes, d'images ou de vidéos, la révision et la correction de contenu, l'analyse et la comparaison de la visibilité dans les résultats de recherche, la surveillance de la présence de marques dans les réponses générées par l'IA, l'automatisation de l'analyse des données et l'amélioration de la productivité dans le domaine de la communication numérique. Le déploiement et l'utilisation de l'IA dans cette activité de traitement respectent les exigences strictes en matière de traitement de données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel ne seront pas transmises à des destinataires extérieurs à l'OEB s'ils ne sont pas visés à l'article 8(1) et (5) RRPD, à moins qu'un niveau de protection adéquat ne soit assuré. En l'absence d'un niveau de protection adéquat, un transfert ne peut avoir lieu que s'il est prévu des garanties appropriées et à la condition que les personnes concernées disposent de droits opposables et de voies de recours effectives, ou si les dérogations pour des situations particulières visées à l'article 10 RRPD s'appliquent.

2. Quelles données à caractère personnel traitons-nous ?

Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées :

- Titre de civilité Nom et prénom des personnes qui participent au podcast
- Adresse électronique (personnelle ou professionnelle)
- Numéro de téléphone (personnel ou professionnel)
- Informations relatives au compte bancaire pour le règlement de la facture de l'intervenant (le cas échéant)
- Intitulé du poste actuel
- Biographie

- Enregistrements vocaux
- Transcription des propos, commentaires et avis
- Photos dans l'objectif de créer et de diffuser l'épisode du podcast et le support promotionnel correspondant sur les différents canaux de l'OEB, par exemple notre site Internet et nos réseaux sociaux

Des données à caractère personnel sont également traitées lorsque des personnes écoutent ou téléchargent le podcast depuis le site Internet via Spotify.com.

Un tel traitement est décrit dans la déclaration relative à la protection des données du site Internet de l'OEB et sa politique relative aux cookies, ainsi que dans la politique de confidentialité du site spotify.com.

De plus, si vous écoutez nos podcasts via l'une des plateformes de podcasts externes citées ci-dessous, les prestataires peuvent associer votre visite à votre compte utilisateur et collecter des informations vous concernant, conformément à leur politique de confidentialité. Les plateformes en ligne peuvent communiquer à l'OEB des données statistiques agrégées liées à l'utilisation du podcast et à l'engagement du public. De telles informations ne permettent pas à l'OEB d'identifier individuellement les utilisateurs et utilisatrices.

Pour obtenir davantage d'informations sur les finalités, la portée et l'utilisation des données collectées par ces plateformes, nous vous encourageons à consulter les politiques de confidentialités de leur fournisseur respectif, à savoir (liste non exhaustive), Spotify, Apple Podcasts, Castbox, Deezer, PodBean ou TuneIn et/ou à gérer les paramètres de confidentialité sur votre appareil.

3. Qui est responsable du traitement des données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sous la responsabilité de la Direction principale Communication, agissant en qualité de responsable délégué du traitement à l'OEB.

Le traitement des données à caractère personnel est réalisé par les membres du personnel de l'OEB participant à la gestion de l'initiative, du projet ou de l'activité de la Direction principale Communication mentionnée dans la présente déclaration qui sont impliqués dans la gestion de l'activité de l'équipe en charge du podcast de l'OEB. De plus, les données à caractère personnel peuvent également être traitées par les agents travaillant dans la Direction principale Académie de l'OEB lorsqu'ils créent des podcasts, qu'ils soient originaux ou bien créés sur la base d'un précédent enregistrement ou entretien effectué par ce service.

Les prestataires externes participant à l'enregistrement et à la création du podcast ou à la mise à disposition d'une plateforme et au maintien des services peuvent également traiter des données à caractère personnel, ce qui peut inclure l'accès à celles-ci. Par exemple, des données telles que votre adresse électronique et les enregistrements sont partagés avec une agence externe impliquée dans la production du podcast à des fins d'enregistrement et de post-production, afin que cette dernière puisse vous contacter et vous enregistrer.

4. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?

Les données à caractère personnel sont communiquées selon les besoins au personnel de l'OEB travaillant au sein de la Direction principale Communication.

Des données à caractère personnel peuvent être communiquées à des prestataires de services tiers à des fins de maintenance et d'assistance.

Les données à caractère personnel seront partagées uniquement avec les personnes responsables des opérations de traitement nécessaires. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ou communiquées à d'autres destinataires.

Les noms, enregistrements vocaux, commentaires, avis, déclarations et photos sont publiés sur les plateformes internes et externes de l'OEB, ainsi que sur les plateformes de podcasts tierces. Ces données sont donc accessibles au grand public, qui peut également télécharger les épisodes.

5. Comment protégeons-nous et préservons-nous vos données ?

Nous adoptons des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de sauvegarder et protéger vos données à caractère personnel contre toute destruction, perte ou altération accidentelle ou illicite et contre toute divulgation non autorisée ou tout accès non autorisé à de telles données.

L'ensemble des données à caractère personnel est conservé dans des applications informatiques sécurisées conformément aux normes de sécurité de l'OEB. Des niveaux d'accès appropriés sont accordés à titre individuel uniquement aux destinataires mentionnés ci-dessus.

En ce qui concerne les systèmes hébergés dans les locaux de l'OEB, les mesures sécuritaires de base suivantes s'appliquent :

- authentification de l'utilisateur et contrôle de l'accès (p.ex. contrôle d'accès à base de rôles aux systèmes et au réseau, principe du "besoin de savoir" et du moindre privilège) ;
- renforcement de la sécurité logique des systèmes, équipements et réseaux ;
- protection physique : contrôles des accès effectués par l'OEB, contrôles supplémentaires des accès au centre de données, politique de verrouillage des bureaux ;
- contrôles des transmissions et entrées (p. ex. journaux d'audit, surveillance des systèmes et réseaux) ;
- intervention en cas d'incident de sécurité : surveillance des incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, experts en sécurité de garde.

En principe, l'OEB a adopté une politique de gestion dématérialisée ; cependant, si des dossiers papier contenant des données à caractère personnel doivent être stockés dans les locaux de l'OEB, ces dossiers sont conservés dans un lieu sûr et verrouillé, à accès restreint.

Pour les données à caractère personnel traitées par des systèmes qui ne sont pas hébergés dans les locaux de l'OEB, la plupart des prestataires externes soutenant l'OEB s'engagent généralement dans le cadre d'un accord contraignant à se conformer aux obligations afférentes à la protection des données découlant du cadre juridique de protection des données applicable. L'OEB a également effectué une évaluation des risques en matière de confidentialité et de sécurité. Ces systèmes doivent avoir mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées telles que des mesures physiques de sécurité, des mesures de contrôle des accès et du stockage, la sécurisation des données inactives (p. ex. par chiffrement) ; des mesures de contrôle des utilisateurs, de la transmission et des entrées (avec p. ex. des pare-feu de réseau, des systèmes de détection des intrusions sur le réseau (IDS), des systèmes de protection contre les intrusions sur le réseau (IPS), un audit des connexions) ; des mesures de contrôle de l'acheminement des données (p. ex. sécurisation des données en transit par un chiffrement).

6. Comment pouvez-vous accéder à vos données, les rectifier et les recevoir, en demander l'effacement, en limiter le traitement ou vous opposer à celui-ci ? Vos droits peuvent-ils être restreints ?

Les utilisateurs ont le droit d'accéder à leurs données à caractère personnel, de les rectifier et de les recevoir, de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, de les effacer, ainsi que d'en limiter le traitement ou de s'opposer à celui-ci, comme le prévoient les articles 18 à 24 RRPD.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez adresser une demande écrite en ce sens au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante : pdcomm-dataprotectionliaison@epo.org. Afin de nous permettre de répondre plus rapidement et précisément, vous devez toujours accompagner votre demande de certaines informations préliminaires. Nous vous encourageons par conséquent à remplir ce formulaire et à le transmettre avec votre demande.

Veuillez noter que la protection des données n'est pas un droit absolu. Elle doit toujours être mise en balance avec d'autres droits fondamentaux et libertés fondamentales, et il peut arriver qu'un ou plusieurs droits de la personne concernée soient refusés. En ce qui concerne le contenu publié sur les réseaux sociaux de l'OEB, par exemple, vous pouvez demander la suppression des contenus publiés un an après leur publication, à condition que vous ayez des motifs valables de le faire.

Nous répondrons à votre demande dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Toutefois, conformément à l'article 15(2) RRPD, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes reçues. Toute prolongation de délai vous sera notifiée.

7. Sur quelle base juridique se fonde le traitement de vos données ?

Les données à caractère personnel sont traitées sur le fondement de l'article 5a RRPD (ce traitement est nécessaire à l'accomplissement d'une tâche relevant des activités officielles de l'Organisation européenne des brevets ou de l'exercice légitime de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, ce qui comprend le traitement nécessaire à la gestion et au fonctionnement de l'Office).

8. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Les données à caractère personnel sont conservées uniquement pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard de la finalité de leur traitement.

Les données à caractère personnel seront supprimées une fois qu'elles ne seront plus nécessaires pour l'organisation, l'enregistrement et la facturation de l'épisode du podcast (par exemple, les numéros de téléphone ou les coordonnées bancaires, le cas échéant, seront supprimés de la base de données de la Direction principale Communication dès le règlement de la facture, s'il y a lieu, même si certaines données pourront être conservées dans le système financier de l'OEB à des fins d'audit).

Les données à caractère personnel contenues dans des photographies, des enregistrements vidéo et audiovisuels créés dans le cadre de réunions, d'événements ou d'autres initiatives sont conservées conformément aux critères de conservation applicables. Pour les contenus multimédias gérés par la DP Communication, les critères applicables sont définis dans la politique relative à la conservation des contenus multimédias de la DP Communication, qui complète la politique de conservation de l'OEB et fournit des directives sur la conservation, la gestion, le stockage et le cycle de vie de ces contenus. En ce sens, selon la nature et le but de la réunion, de l'événement ou de l'initiative, y compris sa valeur éducative, institutionnelle, historique, informationnelle ou promotionnelle, le contenu multimédia peut généralement être conservé pendant une période de 2, 10 ou 25 ans, conformément à la catégorie de conservation applicable. La politique relative à la conservation des contenus multimédias est disponible sur demande.

Si vous utilisez l'une des plateformes mentionnées ci-dessus, chaque plateforme conserve vos données aussi longtemps que vous utilisez son service.

En cas de recours formel/contentieux, toutes les données détenues au moment où le recours formel/contentieux est engagé seront conservées jusqu'à la clôture de la procédure.

9. Personnes à contacter et coordonnées

Si vous avez des questions sur le traitement des données à caractère personnel vous concernant, veuillez les adresser au responsable délégué du traitement à l'adresse suivante pdcomm-dataprotectionliaison@epo.org.

Vous pouvez également contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse DPOexternalusers@epo.org.

Réexamen et exercice des voies de recours

Si vous considérez que le traitement porte atteinte à vos droits en tant que personne concernée, vous avez le droit de demander un réexamen par le responsable du traitement en vertu de l'article 49 RRPD et, si vous n'êtes pas d'accord avec l'issue de ce réexamen, d'exercer les voies de recours prévues à l'article 50 RRPD.